

CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES

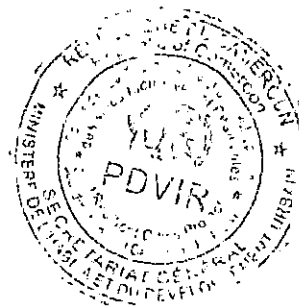


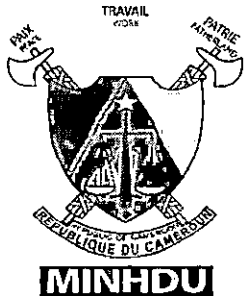
LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DEMANDE DE COTATIONS
N°00122/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 14/11/2023
POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AUX
PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP) DANS LA VILLE DE
BATOURI AYANT DES MONTANTS ADDITIONNELS SUR LEUR
CONSTRUCTION

SECTION 0 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATION





CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

**DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°00122/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023
DU 14/11/2023
(LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS)**

Objet: Avis de Demande de Cotation

Désignation	<i>Fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction</i>
Lieu de livraison	<i>Cellule de Coordination du Projet</i>
Numéro Demande de Cotations	Demande de Cotations (DC) N°00122/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 du 14/11/2023
Nombre de lot	01
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	trente (30) jours à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fourniture

Monsieur/Madame,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) le Crédit N°6132 - CM pour financer l'exécution du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre de Marché pour laquelle cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « **Fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction** ».

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour la « **fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction** »

2. Financement :

Le présent marché est financé par le crédit N°6132 - CM de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour la part Hors TVA.

3. Participation :

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des références en matière de **Fournitures**.

4. Durée d'exécution de la prestation :

Le délai d'exécution de la prestation est de (30) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5. Lieu d'exécution : Commune de Batouri.

6. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

7. Consultation et retrait des dossiers de la Demande de Cotations

La Demande de Cotation peut être consultée et retirée à partir du **20/11/2023 entre 8h00 et 16h 00 précises (heure locale)** précises (heure locale), à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés) sis au 3^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

8. Conditions de dépôt des offres

8.1. Le soumissionnaire placera sept (07) exemplaires de son offre dont un (01) original et six (06) copies dans une enveloppe cachetée adressée à Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain à déposer à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés), **contre décharge dans le registre des offres.**

8.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N°00122/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/10-2023 DU 14/11/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AUX PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP) DANS LA VILLE DE BATOURI AYANT DES MONTANTS ADDITIONNELS SUR LEUR CONSTRUCTION».

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

9. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, **avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 19/12/2023 à 13h 00
Lieu de dépôt	Cellule de Coordination du Projet (4 ^{ème} étage au secrétariat du PDVIR)

10. Ouverture des plis

10.1 Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 19/12/2023 à 14h00
Lieu d'ouverture des offres	Salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR, sise au 3 ^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN

10.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Attribution :

L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, ayant présenté l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

12. Délai de validité des plis :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs plis pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres. /.

13. Renseignements :

Les renseignements relatifs au présent Dossier de Consultation peuvent être obtenus auprès de la Cellule de Passation des Marchés du PDVIR sis au 4ème étage de l'immeuble R+4 face entrée arrière de la Délégation Générale à la Sureté Nationale (DGSN), dès publication du présent Avis.

14. Critères essentiels :

- (a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée ;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté et signé ;
- (d) Le **dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs (datant de moins de trois mois) et composés des éléments tels que précisé au point 4.1(d) des Instructions aux Soumissionnaires ;**
- (e) Les prospectus ou brochures en couleur et fiches techniques du matériel proposé.

15. Critères éliminatoires :

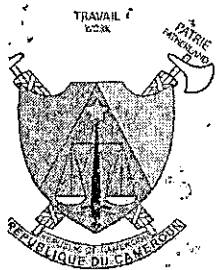
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiée par la Banque Mondiale ou le MINMAP ;
- La non satisfaction de l'une des caractéristiques prévues dans la description technique des fournitures.
- L'absence d'au moins une référence en fourniture d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 FCFA Hors TVA pendant la période allant de 2019 à 2023.
- L'absence des brochures en couleur présentant les spécifications techniques.

P.J. : Dossier de Consultation

Le Ministre

Ampliations :

- MINMAP ;
- Coordonnateur CCP/PDVIR ;
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- JDM (pour publication) ;
- Affichage (pour information) ;
- Chronos/Archives .



CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT

PDVIR

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

MINHDU

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 001.22 / DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023
DU 14 NOV 2023
(LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS)

Objet: Avis de Demande de Cotation

Désignation	Fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction
Lieu de livraison	Cellule de Coordination du Projet
Numéro Demande de Cotations	Demande de Cotations (DC) N° 001.22 / DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 du 14 NOV 2023
Nombre de lot	01
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	trente (30) jours à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fourniture

Monsieur/Madame,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) le Crédit N°6132 - CM pour financer l'exécution du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre de Marché pour laquelle cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après :
« Fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction ».

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour la « fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction »

2. Financement :

Le présent marché est financé par le crédit N°6132 - CM de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour la part Hors TVA.

3. Participation :

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des références en matière de Fournitures.

4. Durée d'exécution de la prestation :

Le délai d'exécution de la prestation est de (30) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5. **Lieu d'exécution** : Commune de Batouri.

6. **Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française.

7. **Consultation et retrait des dossiers de la Demande de Cotations**

La Demande de Cotation peut être consultée et retirée à partir du entre 8h00 et 16h 00 précises (heure locale) précises (heure locale), à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés) sis au 3^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

8. **Conditions de dépôt des offres**

8.1. Le soumissionnaire placera sept (07) exemplaires de son offre dont un (01) original et six (06) copies dans une enveloppe cachetée adressée à Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain à déposer à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés), **contre décharge dans le registre des offres.**

8.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N° 1.22 /DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 1.4. NOV., 2023
POUR LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AUX PERSONNES AFFECTEES PAR LE
PROJET (PAP) DANS LA VILLE DE BATOURI AYANT DES MONTANTS ADDITIONNELS SUR LEUR
CONSTRUCTION».

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

9. **Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le à 13h 00
Lieu de dépôt	Cellule de Coordination du Projet.(4 ^{ème} étage au secrétariat du PDVIR)

10. **Ouverture des plis**

10.1 Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dûment mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le à 14h00
Lieu d'ouverture des offres	Salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR, sise au 3 ^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN

10.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Attribution :

L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, ayant présenté l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et la moins disante.

12. Délai de validité des plis :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs plis pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres. /.

13. Renseignements :

Les renseignements relatifs au présent Dossier de Consultation peuvent être obtenus auprès de la Cellule de Passation des Marchés du PDVIR sis au 4ème étage de l'immeuble R+4 face entrée arrière de la Délégation Générale à la Sureté Nationale (DGSN), dès publication du présent Avis.

14. Critères essentiels :

- La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
- Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté et signé ;
- Le dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs (datant de moins de trois mois) et composés des éléments tels que précisé au point 4.1(d) des Instructions aux Soumissionnaires ;
- Les prospectus ou brochures en couleur et fiches techniques du matériel proposé.

15. Critères éliminatoires :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiée par la Banque Mondiale ou le MINMAP ;
- La non satisfaction de l'une des caractéristiques prévues dans la description technique des fournitures;
- L'absence d'au moins une référence en fourniture d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 FCFA Hors TVA pendant la période allant de 2019 à 2023.
- L'absence des brochures en couleur présentant les spécifications techniques.

P.J. : Dossier de Consultation

Ampliations :

- MINMAP ;
- Coordonnateur CCP/PDVIR ;
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- JDM (pour publication) ;
- Affichage (pour information) ;
- Chronos/Archives .

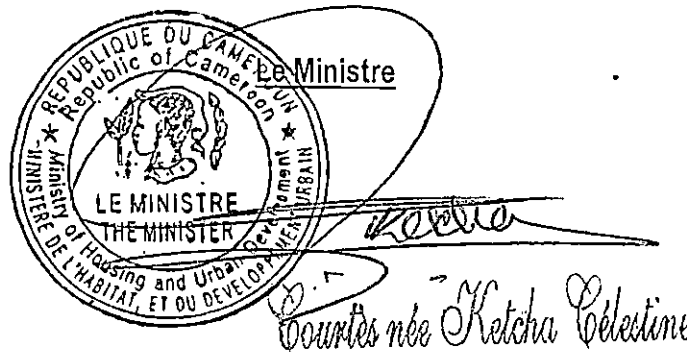
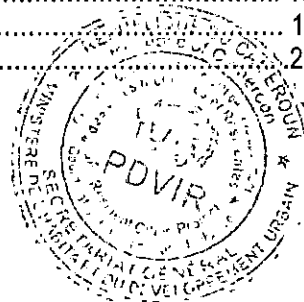


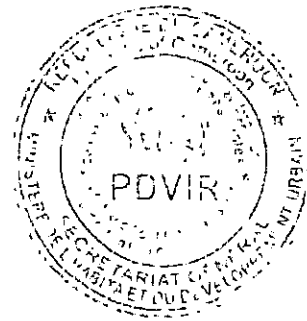
Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	9
1. Dispositions générales.....	9
B. Le Dossier de Demande de Cotations	9
2. Contenu du Dossier.....	9
C. Préparation des cotations	9
3. Langue de l'offre.....	9
4. Documents constitutifs de l'offre.....	9
5. Cotation.....	9
6. Monnaies de l'offre.....	10
7. Délai de validité des cotations.....	10
D. Dépôt des cotations	10
8. Cachetage et marquage des offres.....	10
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	10
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	10
10. Ouverture des plis.....	10
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	10
F. Attribution du marché	11
12. Attribution du marché.....	11
13. Notification de l'attribution du marché.....	11
14. Signature de la lettre de marché.....	11
15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	11
Section II – Modèles d'annexes	13
1. Lettre de cotation.....	14
2. Bordereau des prix unitaires.....	15
3. Devis estimatif et quantitatif.....	16
4. Description technique des fournitures.....	17
5. Lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années.....	18
6. Tableau de comparaison des cotations.....	19
7. Lettre de marché.....	20



SECTION I : INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS



Section I - Instructions aux Fournisseurs¹

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Lettre de Demande de Cotations ;
 - (b) Instructions aux fournisseurs ;
 - (c) Modèle de lettre de cotations ;
 - (d) Bordereau des prix unitaires ;
 - (e) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
 - (f) Spécifications techniques
 - (g) Modèle de lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années
 - (h) Modèle de lettre de Marchés ;
 - (i) Modèle de tableau de comparaison des prix ;
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue française.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies (avec une copie électronique dans une clé USB) par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) La lettre de cotation, datée et signée suivant modèle joint ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
 - (d) Les prospectus ou brochures en couleur et fiches techniques du matériel proposé (qui feront partie intégrante de l'offre)
 - (e) Une référence en fourniture d'un montant supérieur ou égal à 15.000.000 FCFA Hors TVA pendant la période allant de 2019 à 2023; joindre les copies des marchés et les procès-verbaux de réception);
 - (f) Les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous ;
 - (g) La lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années.
5. Cotation 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxes (HTVA) ;
 - ou

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

b. toutes taxes comprises (TTC), TVA comprise.

- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de Lettre de Marché
- 5.4 Autre : Le fournisseur produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité (datant de moins de trois (03) mois) : (i) attestation de non faillite ; (ii) attestation de non redevance ; (iii) Certificat de non exclusion de l'ARMP ; (iv) attestation pour soumission de CNPS ; Plan de localisation.

L'absence de toute ou partie des pièces ci-dessus n'entraînera pas le rejet de la proposition au moment de l'évaluation. Toutefois celles-ci seront exigées au moment de l'attribution du marché.

6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA.
7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans l'Avis de Demande de Cotations.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans l'Avis de Demande de Cotation ; et
- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de Cotation.
9. Date et limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'Avis de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis 10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'Avis de Demande de Cotation.
- 10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. Évaluation et Comparaison des offres 11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (par le biais d'une sous-commission) procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- **Examen préliminaire ;**

Le processus d'évaluation démarrera dès l'ouverture des plis. L'examen préliminaire des cotations aura pour objet d'identifier et de rejeter celles non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de demande

de cotations et les cotations ainsi rejetées ne seront pas acceptées à l'examen détaillé.

- **Examen détaillé ;**

Seules les cotations retenues à l'issue de l'examen préliminaire seront examinées à ce stade. Les cotations seront classées de la moins disante à la plus disante après vérification des calculs et corrections des erreurs éventuelles

a) Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont les suivants :

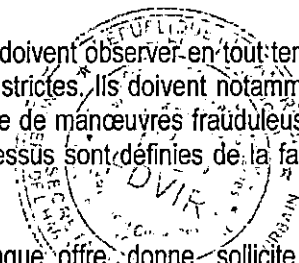
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiée par la Banque Mondiale ou le MINMAP ;
- La non satisfaction de l'une des caractéristiques prévues dans la description technique des fournitures.
- L'absence d'au moins une référence en fourniture d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 FCFA Hors TVA pendant la période allant de 2019 à 2023.
- L'absence des brochures en couleur présentant les spécifications techniques.

b) Les critères de qualification sont les suivantes :

- Disposer d'au moins (01) marché de fournitures de même nature et complexité que ceux spécifiés dans la fiche technique, au cours des trois (03) dernières années (2020-2023) d'un montant minimum de 15 000 000 FCFA Hors Taxes.
- Conformité du descriptif technique du matériel proposé ;

F. Attribution du marché

- | | | | |
|---|----|------|---|
| 12. Attribution du marché | du | 12.1 | L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante. |
| 13. Notification de l'attribution du marché | de | 13.1 | La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de l'Avis de Demande de Cotations. |
| 14. Signature de la lettre de marché | de | 14.1 | Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur. |
| 15. Corruption manœuvres frauduleuses | et | 15.1 | Le personnel de l'Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante : |
| | | (i) | est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et |
| | | (ii) | se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou |



dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.

- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.



SECTION II : MODELES D'ANNEXES



1. Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N°: _____

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

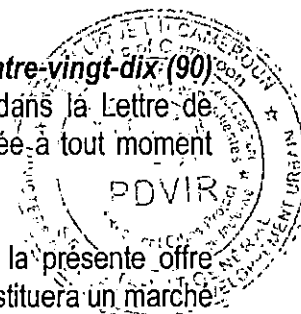
Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir nos services pour la **fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction**, conformément à la Demande de Cotations N°00122/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-23 DU 14/11/2023 et pour la somme de TTC (en chiffres) et (en lettres) ou autres montants énumérés dans le devis ou Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.



Le _____ jour de _____ 20 _____.

[signature]

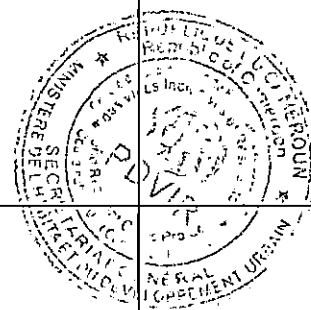
[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:

2. Bordereau des Prix Unitaires

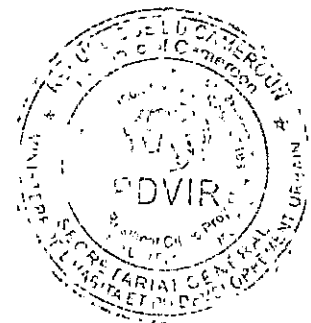
(À remplir par le Fournisseur)

No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prix Unitaire En chiffres	Prix Unitaire En lettres
1	<p>Ciment Ce prix rémunère au sac de ciment, la fourniture et la livraison du ciment au lieu indiqué par le Marché. Ce prix prend en compte les charges du personnel, matériel, transport et toutes sujétions. Le respect de la classe 42.5R devra être de rigueur Le sac :</p>	Sac	707		
2	<p>Carreaux grès cérame Ce prix rémunère en mètre carré, les carreaux grès cérame de 30x30 pour sols de circulation et Hall. Ce prix prend en compte les charges du personnel, matériel, transport et toutes sujétions. Le mètre carré :</p>	M ²	11		
3	<p>Fer à béton 8 HA Ce prix rémunère à l'unité, le fer à béton 8HA de longueur 12 m. Il prend en compte les charges du personnel, matériel transport et toutes sujétions. L'unité :</p>	U	66		
4	<p>Pavé de ciment Ce prix rémunère au mètre (m²) la fourniture des pavés de 6 cm d'épaisseur. Ce prix prend en compte les charges du personnel, matériel, transport et toutes sujétions. (Longueur : 30cm ; largeur : 22,5 cm ; Épaisseur : 6cm) Le mètre carré :</p>	M ²	29		
5	<p>Saut maçon de 10 Litres Ce prix rémunère la fourniture d'un saut maçon ordinaire</p>	U	06		



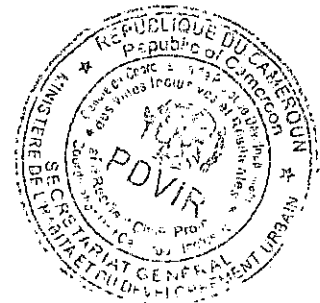
6	<p>Tôle ondulée de 2 m Respect de la matière (aluminium) et de l'épaisseur m : épaisseur=0,35 minimum Ce prix prend en compte les charges du personnel, matériel, transport et toutes sujétions.</p>	U	11		
7	<p>Tôle ondulée de 3 m Ce prix rémunère à l'unité la Fourniture de tôle ondulée en aluminium d'épaisseur 0,35cm Il comprend : -la fourniture à pied d'œuvre des feuilles de tôles. Ce prix prend en compte les charges du personnel, matériel, transport et toutes sujétions. L'unité</p>	U	202		

NB : les matériaux proposés par le soumissionnaire doivent être accompagnés par les prospectus.



3. Devis estimatif et quantitatif
(À remplir par le Fournisseur)

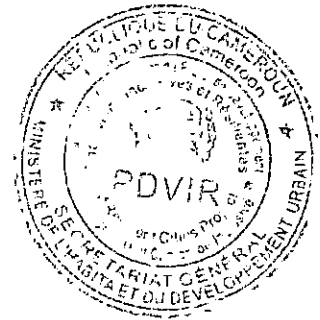
No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité			Livraison	
				Prix Unitaire	Prix Total	délai	lieu
1	Ciment 42.5R	Sac	707				
2	Carreaux grès cérame de 30x30	m ²	11				
3	Fer à béton 8HA (Fe400)	U	66				
4	Pavé de Ciment (L:30cm; 22,5cm); 6 cm d'épaisseur	m ²	29				
5	Saut maçon de 10 L	U	06				
6	Tôle ondulée aluminium de 2 m en	U	11				
7	Tôle ondulée aluminium de 3 m en	U	202				
Montant HT							
TVA (19,25%)							
IR (2.2% ou 5.5%)							
Montant TTC							
Montant NAP							



4. Description technique des fournitures

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
1	Ciment	42.5R
2	Carreaux	Grès cérame de 30x30
3	Fer à béton	Diamètre 8HA, Longueur 12m, Fe 400
4	Pavés autobloquants	L : 30 cm ; l : 22,4 cm ; épaisseur : 6 cm
5	Saut maçon de 10 L	Saut noir ordinaire de 10 L
6	Feuille de tôle ondulé	Aluminium, 2 m, épaisseur 0,35 minimum
7	Feuille de tôle ondulée	Aluminium, 3 m, épaisseur 0,35 minimum

N.B : La non satisfaction de l'une des caractéristiques ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre du soumissionnaire.



5. LETTRE D'ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DE NON ABANDON OU EXCLUSION DES MARCHÉS AU COURS DES TROIS (03) DERNIÈRES ANNÉES

Nom de l'Entreprise
Adresse Postale
Adresse Physique

Messieurs,

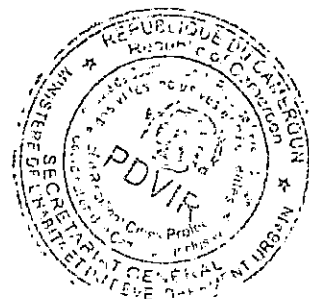
Par la présente, nous déclarons sur l'honneur qu'à la date de la signature ci-dessous, notre entreprise n'est pas en situation, d'abandon, d'exclusion, ni de suspension, par l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun.

Nous nous engageons au cas où nous serions retenus comme adjudicataire provisoire pour l'exécution de projets, de vous soumettre dans les 7 jours de votre demande, une attestation dûment certifiée par l'ARMP confirmant cette déclaration.

Date: _____

Signature

Nom:
Titre du signataire dans l'Entreprise:



6- Tableau de comparaison des cotations

Demande de Cotations : DC N°00122/E/2 DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/11-2023 du 14/11/2023

Date de remise des cotations : 19/12/2023 à 13 heures

Date d'ouverture des plis : 19/12/2023 à 14 h

Lieu d'ouverture : PDVIR Yaoundé

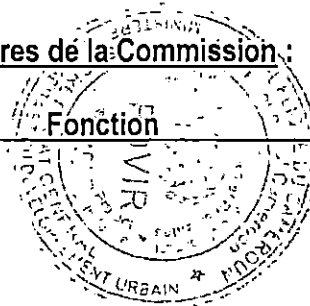
No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								

Membres de la Commission :

Nom

Fonction

Signature



7- Lettre de marché

Aux termes de la consultation N°00122/E/2/DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/11-23 du 14/11/2023, intervenue le _____ entre le **Projet de Développement des Villes Inclusives et Résiliente (PDVIR)** (ci-après désignée « le Client») d'une part et [nom et adresse complète du Prestataire] (ci-après désigné comme le «Fournisseur » d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que certains services soient assurés par le fournisseur, c'est-à-dire, soient livrés et réalisés à sa demande et au fur et à mesure que le besoin se fait sentir, dans le cadre de la **fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le projet (PAP) dans la ville de Batouri ayant des montants additionnels sur leur construction** et a accepté une offre du fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à (prix des fournitures en toutes lettres et en chiffre, en hors taxes ou toutes taxes comprises) ci-après désigné comme le « prix de la lettre du Marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de Marché :

- (a) La Demande de Cotations envoyés au fournisseur ;
- (b) Le Bordereau Descriptif ci-dessous ;
- (c) L'offre technique du Fournisseur ;
- (d) La notification de l'attribution au Fournisseur.
- (e) La notification de la Lettre de Marché au Fournisseur.

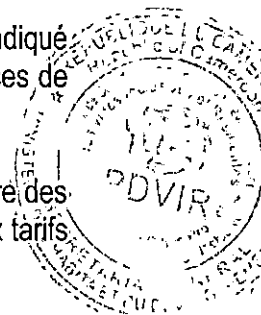
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient d'exécuter les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations conformément, à tous égards, aux stipulations de la présente Lettre de Marché.

3. Le Client convient de son côté de payer au Fournisseur les Services fournis au Prix unitaire des services listés dans la Lettre de Marché et ceux qui seront encore commandés, conformément aux tarifs de l'offre.

4. Les paiements sont effectués en **francs CFA** au plus tard 60 jours après la présentation et validation de la facture timbrée en six (06) exemplaires accompagnée du procès-verbal de réception des fournitures et du dossier administratif à jour de l'entreprise à la Cellule de Coordination du Projet PDVIR.

5. Le Client se libérera des sommes dues au Fournisseur par virement au compte bancaire de ce dernier dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Code banque :
- Code guichet :
- N° de compte :
- Clé :
- Domiciliation :
- Agence :
- Nom du Titulaire du Compte :



Soit un montant total de [prix des services en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] **Francs CFA**, pour une période de [délais de livraison].

6. Ces prix ne sont pas révisables.

7. Le Fournisseur livre ou exécute les fournitures conformément à son offre et à la Lettre de Marché. La livraison est attestée par le Client au profit du Fournisseur. Elle se fera **dans les trente (30) jours, dès notification de l'ordre de service.**

8. Le Client peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre de la Lettre de Marché, notifier par écrit le Fournisseur de la résiliation de la totalité ou d'une partie de la Lettre de Marché si ce dernier manque à exécuter toute obligation au titre de la Lettre de Marché. Cette résiliation expose le Fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par le Client.

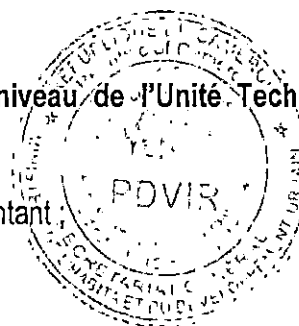
9. Le Client et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la Lettre de Marché.

10. Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

11. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

12. La **Commission de réception du présent marché au niveau de l'Unité Technique de Liaison de Batouri** est composée comme suit :

- **Président** : Le Maire de la Commune de Batouri ou son représentant
- **Rapporteur** : l'Ingénieur de l'UTL Batouri
- **Membres** :
 - Le Chef UTL Batouri ;
 - Le Responsable en Gestion Sociale PDVIR ;
 - L'Assistant aux Responsables Environnemental et social PDVIR ;
 - Le Responsable en Gestion Environnemental et Social de l'UTL de Batouri ;
 - Le Comptable de l'UTL de Batouri.
- **Observateurs** :
 - Le Délégué Départemental MINMAP Kadey ou son Représentant ;
- Le Fournisseur ou son représentant mandaté.



Fait à Yaoundé le _____

Fait à Yaoundé le _____

Pour le Fournisseur

Pour le Client